



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Certification CLÉ A<sup>®</sup>: Le dispositif vient d'être lancé à La Réunion.

Dans un environnement économique en constante évolution et face à un marché du travail de plus en plus exigeant, la reconnaissance et l'élévation des compétences permettent aux salariés de sécuriser leur parcours professionnel et aux entreprises de développer leur compétitivité. **Un constat qui a conduit les partenaires sociaux à élaborer la première certification interprofessionnelle, baptisée CLEA.** Le lancement officiel de ce certificat au niveau national s'est déroulé le 21 janvier 2016.

Le territoire de La Réunion dispose localement de quatre réseaux d'organismes habilités par le COPANEF (Comité Paritaire Interprofessionnel National de l'Emploi et la Formation) en qualité d'évaluateurs et de formateurs du dispositif CLÉA: le GRETA, le réseau des APP, l'UROF et l'AFPA (représentée à La Réunion par l'AFPAR).

De son côté, le COPAREF Réunion, déclinaison régionale du COPANEF, réaffirme son engagement et sa volonté de réaliser un travail en profondeur sur les besoins en formation des salariés et demandeurs d'emploi, en concertation avec les partenaires, pour répondre aux besoins concrets du développement économique de l'île. Il s'empare alors dès novembre 2015 du dossier CLÉA et définit un processus opératoire optimum pour sa bonne application sur le territoire permettant la délivrance du certificate CLÉA aux salariés et demandeurs d'emploi.

Aussi pour La Réunion, après une phase d'appel à proposition lancée le 04 novembre 2015 auprès de l'ensemble des organismes de formation de l'île, le COPAREF Réunion a retenu et habilité, pour l'année 2016, **26 organismes de formation pour dispenser les modules de formation conduisant à la certification CLÉ A<sup>®</sup>** sur le territoire.

Le COPAREF est également l'instance qui délivre le certificat CLEA aux bénéficiaires après vérification du respect du processus et de l'acquisition de l'ensemble des 7 domaines de compétence de cette certification.

Le dispositif est désormais opérationnel sur notre territoire. Demandeurs d'emploi, salariés, employeurs, engagez-vous dès aujourd'hui dans cette démarche de certification de vos compétences!

Prenez contact avec votre Conseil en Evolution Professionnel (Pole emploi, Missions locales, Fongecif ou Cap emploi suivant votre situation professionnelle) ou directement avec l'un des 4 organismes "évaluateurs" habilités et présents à La Réunion (le GRETA, le réseau des APP, l'UROF et l'AFPA représentée à La Réunion par l'AFPAR).

